

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 11 Prairial, an VII.

Ordonnances publiées à Milan depuis l'entrée des austro-russes. — Capitulation de la forteresse d'Orci-Novi. — Nouvelles réformes faites par l'électeur de Bavière. — Bulletin des opérations de l'armée austro-russe. — Assassinat de plusieurs habitans de Lugano par les Autrichiens. — Alarme continuelle en Irlande. — Bruit d'une victoire complète remportée par Massena sur les Autrichiens.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussitôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

I T A L I E.

Milan, le 20 floréal.

Les diverses ordonnances publiées ici depuis quelques jours, portent, 1°. que tous les citoyens de Milan qui ont des revenus en grains, doivent en fournir la moitié sous huit jours au magasin général, contre des bons payables dans deux mois, sous peine de confiscation en cas de contravention. 2°. Que tous les débiteurs de corporations religieuses doivent verser leurs fonds dans la caisse générale de religion & d'éducation, où les membres des corporations supprimées toucheront le montant de leurs pensions. 3°. Que tous les droits d'entrée & de douane sont rétablis sur le pied où ils étoient en 1796. 4°. Que les billets de la banque de Vienne doivent avoir cours de monnaie; & que l'hôtel impérial de la monnaie à Milan doit continuer à frapper des espèces comme en 1796.

On voit reparoître les crucifix, les statues des saints, sur les chemins & les places publiques.

L'ambassadeur d'Espagne près la république cisalpine, qui étoit resté à Milan, a reçu l'ordre d'en partir.

On continue d'arrêter, tant à Milan que dans d'autres villes, ceux qui se sont prononcés pour la révolution.

La garnison du château se tient fort tranquille.

A U T R I C H E.

Vienne, le 25 floréal.

L'archiduc palatin est parti le 22 pour Ofen.

La seconde colonne du second corps de troupes russes, actuellement aux ordres du général Schembach, par le rappel à Pétersbourg du général Hermann, est arrivée le 13 floréal à Lemberg. La gazette de la cour porte à 10 mille hommes la totalité de ce corps de troupes, que certaines gazettes avoient d'abord dit être de 45 mille hommes, puis de 20 mille, puis de 12 à 14 mille.

La gazette de la cour publie aujourd'hui la capitulation

de la forteresse d'Orci-Novi (sur l'Oglio, à quatre ou cinq lieues de Brescia), conclue le 11 floréal entre le général-major Alcanini & les citoyens Torre, commandant de la place, Monpaillard & Neuillard, capitaines, Laroche, major de la place. La capitulation porte en substance que la place sera livrée avec toute l'artillerie, les munitions, plans, cartes, magasins, caisse militaire, &c. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre, déposera les armes sur le glacis, & se rendra prisonnière de guerre. Les officiers conserveront leurs équipages, chevaux, armes & domestiques; & après avoir donné leur parole d'honneur de ne pas servir avant d'avoir été échangés, ils seront envoyés en France. Ils iront néanmoins avec le reste de la garnison à Véronne, où ils attendront les ordres du général commandant, par rapport à leur voyage. Les hommes non combattans auront également la permission de retourner en France.

L'article VIII porte: « Le gouvernement politique décidera du sort des habitans. En attendant, la bonté connue de S. M. donne lieu d'espérer qu'ils ne seront pas inquiétés pour le passé. »

Il est dit dans un article ajouté: « Nul ne pourra partir avec la garnison, s'il n'appartient pas immédiatement à la troupe française. Tous les prisonniers & déserteurs autrichiens seront fidèlement livrés au général Alcanini. »

A L L E M A G N E.

Leipzig, le 29 floréal.

La convention, par laquelle les troupes russes, actuellement en marche pour l'Allemagne, seront à la solde de l'Angleterre, vient d'être signée. Ces troupes agiront en corps séparés d'avec les Autrichiens. Le nombre des troupes russes auxiliaires des autrichiens montent en tout à 50 mille hommes.

Vacha, (basse Hesse), le 30 floréal.

Le prince de Hesse-Philippsthal, feld-maréchal-lieutenant du roi de Sicile, est passé ici pour se rendre chez son père. Ce prince étoit à Naples lors de la dispersion des troupes napolitaines, & refusa le commandement des soixante mille hommes que le prince Moliterni avoit organisé après le départ du roi. Championnet étant entré à Naples, lui donna un passeport en lui disant: « La colonne que vous commandiez s'est distinguée par-tout. C'est avec plaisir que je vous rends cette justice. Les Français savent estimer même leurs ennemis. » Il fut permis au prince d'emmener ses chevaux, ses domestiques & tout son bagage, & par-tout

les généraux français l'accueillirent de la manière la plus flatteuse.

Bareuth, le 1^{er} prairial.

Il se forme plus que jamais en Allemagne un système d'opposition contre les projets ambitieux de l'Autriche & de la Russie. Cette alliance est de nature à inspirer de vives alarmes, & la conduite impérieuse de ces deux cours trahit chaque jour leur plan de domination & d'agrandissement. L'Autriche enivrée de ses succès actuels ne sait plus garder aucune modération. Le baron de Thugut communique à toutes les opérations du gouvernement autrichien la violence de son caractère. Paul 1^{er}. est encore plus emporté, plus tranchant dans toutes ses relations politiques; il menace Hambourg; il se déclare en agression contre la Bavière; il rassemble une armée sur les frontières de la Prusse, & place imprudemment Frédéric dans l'alternative forcée d'être son ami ou son ennemi. Le caractère de sagesse & de fermeté que développe chaque jour le dernier monarque, trouve un imitateur zélé dans le nouvel électeur de Bavière. Une vertu depuis long-tems ignorée dans tous les gouvernemens européens, l'économie, signale toutes ses opérations, ainsi que celles du roi de Prusse. Par l'abolition de l'ordre de Malte, le trésor public de la Bavière gagne par an au moins 300 mille florins. Chacun des commandeurs de cet ordre reçoit une pension de 1,000 florins. L'électeur vient de faire aussi une suppression importante, c'est celle du conseil établi pour la censure des livres: il étoit composé d'hommes ignorans & fanatiques. Schmid qui étoit à la tête de ce conseil, est tombé dans la plus entière disgrâce. Une commission spéciale composée de savans estimables est substituée à cette insupportable inquisition. Le nonce du pape a cessé ses fonctions; on lui conserve une pension de 2,000 florins.

L'électeur continue de faire sentir sa colère aux seigneurs qui, dans les derniers jours du règne de l'électeur palatin, avoient ourdi le projet de le faire fuir à Prague, afin de le mettre lui & ses états à la disposition de l'Autriche. Le comte de Leiningen a été destitué. Jean-Gaspard Lippert, conseiller intime du feu électeur, a été déclaré incapable de remplir aucun emploi dans les états électoraux.

Toutes les différentes réformes dont je viens de vous parler, ont été dirigées par le prince Guillaume de Pfalz Bi kenfeld, homme d'état accompli, & même savant. Les nouveaux ministres sont généralement estimés. L'électeur s'occupe particulièrement de l'organisation militaire.

Stutgard, le 3 prairial.

On a publié à Stokack, le 29 floréal, un bulletin officiel, contenant en substance ce qui suit:

« Le feld-maréchal comte Suwarow ayant résolu de prendre la forteresse de Tortone, où l'ennemi avoit jeté des renforts, & ayant reçu en même tems la nouvelle que le général Moreau se formoit près d'Alexandrie, l'armée marcha sur Plaisance, où elle passa le Pô, & arriva le 19 à Voghera, 20 à Ponte Corona, vis-à-vis de Tortone. Le même jour, à l'approche de la nuit, le général quartier-maître marquis Chasteler conduisit le régiment d'Alvinzi aux ordres du colonel Spanoki, un escadron de Lobkwilz, & un corps de grenadiers à Tortone; la porte fut attaquée & emportée malgré le feu à mitraille de la citadelle; & ainsi cette place forte, la clef du Piémont, fut prise. La garnison ennemie se retira dans la citadelle, qui fut aussi-tôt bloquée. »

Le 21, suivant le même rapport, l'armée traversa la Scrivia, que les troupes passerent à gué en se serrant

ensemble. Elles furent jointes près de Tore di Garofole, par l'avant-garde russe. Le général Wuckasowich s'avança par Novare sur Verceil, & son avant-garde commandée par le prince de Rohan prit possession de la place d'Ivree. Un autre détachement occupa le bourg fortifié d'Arona sur le lac majeur, pendant que Victor Rohan s'avançoit vers le lac de Côme. Le major Luzioni, qui a pénétré dans le Piémont avec un corps volant, est arrivé jusqu'à Chiavasso sur le Pô, [à quatre lieues de Turin].

Le général Ott a été détaché contre le général ennemi Montrichard, qui étoit posté aux environs de Bologne. Il a pénétré jusqu'à Modene, et l'ennemi s'est retiré vers Pontremoli.

Le feld-maréchal Suwarow a fait répandre dans le Piémont une proclamation adressée aux troupes piémontaises, pour les engager à se joindre à l'armée combinée, & à concourir avec elle au rétablissement du roi de Sardaigne dans ses états.

L'entrée des autrichiens à Lugano fut précédée d'une insurrection des paysans des environs, dans laquelle le préfet du canton & les principaux habitans qui avoient aidé dans le tems à planter l'arbre de la liberté, furent massacrés au pied de cet arbre, & enterrés sur la place même qu'il occupoit.

IRLANDE.

Dublin, le 23 floréal.

Il est impossible de se faire une idée des alarmes & de l'agitation continuelle où se trouve le gouvernement depuis sept à huit jours. Il ne se passe pas d'instant qu'il ne parte ou n'arrive des courriers dans tous les ports de mer. Le moindre vaisseau marchand qui y paroît est signalé comme une flotte formidable qui vient faire un débarquement: c'est à Corck, sur-tout, que l'attente des Français a fait une impression bien vive. Le 17 de ce mois, à deux heures après minuit, le bruit se répand qu'une flotte de 19 vaisseaux de ligne est en vue de la côte: aussi-tôt grand mouvement parmi les troupes, & grande joie parmi une grande partie du peuple qui, excitée & conseillée par les prêtres, attend avec impatience l'arrivée des Français, qui viennent, disent-ils, établir la liberté des cultes.

On apprend des comtés de l'Ouest & du Midi, que la nouvelle de la sortie de la flotte française a relevé les esprits abattus, que les armées insurgées sont prêtes à se réorganiser, & que déjà quelques désordres inséparables des mouvemens populaires ont été commis.

ANGLETERRE.

Londres, le 29 floréal.

Le 20 de ce mois, le lord Bridport ignoroit encore la destination de la flotte de Brest. Le 21 il prit un avis français dont les dépêches pour l'Irlande annonçoient une descente dans cette île. L'amiral anglais, trompé par cette ruse, ne s'est point éloigné.

L'*Endymion* & l'*Andromaque* ont été arrêtés le 26 dans la rade de Portsmouth, par des ordres télégraphiques. On a fait arrêter également toutes les flottes marchandes destinées pour les pays étrangers.

Toutes les cours maritimes sont ajournées en Irlande par ordre du vice-roi. Les officiers qui les composent ont reçu ordre de rejoindre leurs corps sur-le-champ, parce qu'on s'attendoit à chaque instant au débarquement des Français.

Les arrestations recommencent avec activité à Dublin ; 300 individus ont été conduits en prison le 23, comme suspects.

Quatre-vingt patriotes irlandais ont été embarqués, le 28, pour Botany-Bay.

Les frais d'entretien des troupes de ligne, des milices & volontaires employés à la défense de l'Irlande sont évalués pour cette année, par le gouvernement, à 4,266,910 l. sterling. Les dépenses de l'établissement civil, les intérêts de la dette, les engagements à terme à acquitter, élèveront la dépense totale à 7,000,000 livres sterling. Le revenu ordinaire n'étant que de 2,500,000 livres, reste à emprunter 4,500,000 livres sterling. Le chancelier de l'échiquier d'Irlande propose, pour en payer l'intérêt, l'état suivant de taxes additionnelles & nouvelles :

1°. Une augmentation de dix pour cent sur les objets soumis au droit d'accise (le sucre, le houblon, le thé & le sel exceptés), évaluée à	260,000 l. st.
2°. Un droit additionnel de 6 pence par baril de drèche	26,000
3°. Droit additionnel de timbre sur les billets de commerce, lettres-de-change, &c.	50,000
4°. Un droit de 6 pence par gallon sur les liqueurs distillées pour les consommations domestiques	100,000
5°. Impôt additionnel sur les vins	50,000
6°. Idem sur le cuir	20,000
7°. Id. sur le papier	10,000
8°. Id. sur les domestiques	20,000
9°. Taxes nouvelles. — Impôt sur les fenêtres. Le chancelier de l'échiquier en suppose 701,000 l. en Irlande, & en proposant de n'en soumettre à la taxe que 55,000, il compte en retirer	60,000
10°. Permissions de chasse	10,000

Total par aperçu 506,000 l. st.

Le 6 germinal, le chancelier de l'échiquier d'Irlande a fait voter l'emprunt mentionné ci-dessus de 4,500,000 liv. st. L'intérêt ne doit pas excéder dix pour cent : on y ajoute une prime qui ne passera pas cinq pour cent.

On sait combien est vicieuse la représentation nationale d'Angleterre ; que la majorité des 553 membres qui composent la chambre des communes est nommée par moins de 7000 personnes, & que plusieurs villes du premier ordre, comme Birmingham, Manchester, Sheffield, Leeds, &c. ne sont point représentées, tandis que tel bourg où il ne reste qu'une seule maison & un seul électeur, envoie deux députés au parlement. M. Pitt lui-même en compte 36 de cette espèce dans son discours en faveur de la réforme parlementaire prononcée en 1785.

Nous trouvons dans les papiers anglais nu état de la représentation d'Irlande, qu'il nous a paru intéressant d'offrir à nos lecteurs, avant que M. Pitt n'ait prononcé sa dissolution finale.

La chambre des communes d'Irlande est composée de trois cents membres, représentant, suivant le dernier calcul approximatif du chancelier de l'échiquier d'Irlande, une population de 4,381,000 âmes. Les cinq septièmes au moins de cette population sont, comme catholiques, constitutionnellement dépouillés de leurs droits politiques, et des deux autres septièmes, environ 1300 personnes seu-

lement concourent à la nomination de 278 députés sur 300 ; cinq nobles & quatre évêques en nomment 54. Nous en trouvons dans les papiers anglais l'état de distribution suivant :

Dix-sept bourgs, dont les électeurs ne résident pas sur les lieux, nomment	34 députés.
Seize bourgs qui n'ont qu'un seul électeur	32
Seize bourgs à 2 ou 5 électeurs au plus	32
Quatre-vingt-dix bourgs à 13 électeurs	180
<hr/>	
Total	278

Il est clair qu'avec une pareille chambre des communes, le peuple d'Irlande n'est tout au plus, comme s'exprime M. Pitt, que *virtuellement* représenté. M. Pitt trouve que c'est bien assez ; & son beau-frère lord Grenville, qui dernièrement, dans la chambre des lords, proclamait absurde la doctrine de la souveraineté du peuple, trouve probablement que c'est encore trop.

REPUBLIQUE BATAVE.

Amsterdam, le 4 prairial.

L'on a entendu ici ce matiù, depuis deux heures jusqu'à six, une forte canonnade venant du côté de la mer ; on en ignore encore le motif & l'objet.

On prétend qu'il y a quelques mouvemens à Amstrelrenn, à deux lieues d'ici. On dit que quelques compagnies de gardes nationales de cette ville ont reçu ordre de se tenir prêtes à partir.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Nice, le 30 floréal.

Les rebelles de Limon sont soumis ; tous ceux qui ont été pris les armes à la main ont été fusillés sur la place ; mais ceux d'Oneille ne le sont pas encore ; & dans ce moment on les combat. L'opiniâtre résistance qu'opposent les brigands, sera sans doute la cause qu'Oneille sera incendiée.

Gand, le 4 prairial.

Le C. van der Gucht, agent municipal de la commune d'Etichove, a été assassiné dans la commune de Vankerke, au moment où il vouloit y presser la levée du contingent pour le complément des deux cents mille hommes, qui éprouvoit quelques difficultés.

En conséquence, l'administration centrale a pris, le 2 de ce mois, un arrêté portant que cet assassinat seroit dénoncé à l'accusateur public, pour en faire poursuivre les auteurs & les complices ; qu'un détachement de force armée sera envoyé dans la commune de Vankerke, théâtre de cet attentat, pour protéger les commissaires chargés d'en rechercher les auteurs et les circonstances. La troupe composant le détachement sera logée, nourrie aux frais des haabitans de cette commune, et y restera jusqu'à ce que les auteurs du crime soient arrêtés.

PARIS, le 8 prairial.

— Scherer vient de présenter son compte au directoire exécutif. On imprime ce compte avec les états qui y sont annexés ; le tout sera publié aussitôt que l'impression sera achevée.

— L'institut national a nommé membre associé non résidant pour la section de Grammaire, le citoyen Crouzet, directeur de l'école nationale de Liencourt ; & le citoyen Demoustier, auteur des *Lettres à Emilie sur la Mythologie*, du *Conciliateur*, &c., associé non résidant pour la section de poésie.

— Une lettre écrite de l'armée du Danube, le 5 prairial, porte ce qui suit :

« On répand en ce moment la nouvelle que l'ennemi ayant attaqué le général Massena sur tout son front, avoit réussi à faire passer le Rhin à son flanc gauche, pour aller prendre position entre Zurich & Bâle; mais que le général Massena ayant dirigé toutes ses forces vers l'ennemi, l'a culbuté dans le Rhin, & qu'il ne s'est sauvé que 300 chevaux & 500 hommes qui ont été faits prisonniers ».

— Lambert (un des accusés de Vendôme) & sa femme, prévenus de propos anarchiques, tendant à la dissolution du gouvernement, ont été acquittés le 7 de ce mois par le tribunal criminel de la Seine.

Le 8, Antoine Leclerc, Jean-Jacques & Guillaume Amand Clousier, accusés d'avoir imprimé & distribué des écrits royalistes, parmi lesquels on remarque une adresse de remerciement des requins de la Méditerranée au directoire exécutif, & prévenus de distribution de l'ouvrage de Danican, intitulé : *Cassandre*, ont été pareillement acquittés.

— L'adjudant-général Berthier, frère du général de ce nom, qui s'est signalé à l'armée d'Italie, est arrivé à Lyon le premier prairial. Il vient à Paris.

Le général Serrurier, prisonnier de guerre sur sa parole, a aussi passé à Lyon pour se rendre à Paris, où il doit être en ce moment.

Le général Mack a aussi passé à Lyon. Il a logé à l'hôtel du Parc.

— L'adresse du directoire exécutif sur l'assassinat de nos plénipotentiaires à Rastadt, a été accueillie d'une manière vraiment touchante par tous les militaires composant la garnison d'Amiens. Les cris mille fois répétés, *vengeance, vengeance*, se sont fait entendre à diverses reprises. Le général Laubadere a fait, à la suite de cette proclamation, un discours énergique dans lequel il a rappelé à tous les militaires présents le devoir que la patrie leur imposoit de tirer vengeance de cet horrible forfait.

— Le citoyen Salgues avoit été condamné, il y a environ huit mois, par contumace, à la peine de déportation, comme prévenu d'avoir concouru à la rédaction du journal intitulé : *Journal politique et littéraire du département de l'Yonne*. Il resta caché à Paris depuis cette époque, mais craignant d'être enfin découvert, il prit le parti de se présenter au tribunal de l'Yonne qui l'avoit jugé. Sa cause a été appelée le 25 floréal dernier.

Cette affaire qui avoit attiré un grand nombre d'auditeurs, n'a duré qu'un instant. Le citoyen Salgues a été acquitté par le jury; mais à peine le président du tribunal eut-il prononcé le jugement, que le substitut du commissaire du directoire exécutif a demandé qu'il fût écroué de nouveau, & a déclaré qu'il se pourvoyoit en cassation.

— Le tribunal criminel du département de la Meuse vient, sur la déclaration unanime du jury, de condamner Catherine Varinat, épouse de Jean-Nicolas Gagneur, laboureur à Voide, à la peine de mort.

Cette femme est convaincue d'avoir elle-même assassiné de sang-froid, & à coups de hache, ses trois enfans, dont deux garçons, âgés l'un de 17, l'autre de 19 ans, & une fille âgée de 16. Après s'être souillée de ce forfait, ce monstre

essaya vainement de se suicider, en se portant plusieurs coups de couteau dans le bas-ventre et dans la gorge. Prise pour ainsi dire en flagrant délit, elle eut la présence d'esprit de bâtir une fable qu'elle a soutenue pendant douze heures; elle n'avoua son crime que sur l'assurance qu'on lui donna que l'un de ses fils vivoit encore. Elle a subi son jugement.

Le lendemain, le même tribunal condamna aussi à la peine de mort Jean-Nicolas Gagneur, mari de ladite Varinat, convaincu, outre une infinité d'autres crimes, d'un assassinat non consommé, & d'avoir, de dessein prémédité, commis, sur un père de famille, le crime de castration.

— L'administration centrale du département de la Sarthe vient d'approuver, par un arrêté du 15 floréal, un plan formé par les professeurs & le bibliothécaire de l'école centrale établie au Mans, pour l'établissement d'un pensionnat auprès & dans les bâtimens de cette école, où l'on recevra des élèves depuis l'âge de 12 ans jusqu'à 17, & dans lequel on trouvera tout ce qu'on peut désirer pour l'éducation physique & morale des jeunes gens. Le prospectus publié par les professeurs, présente les détails les plus satisfaisans sur les parties d'enseignemens, ainsi que sur le régime intérieur & extérieur de cette maison, & fait désirer qu'il puisse se former d'autres établissemens du même genre dans les autres départemens.

— Une lettre de Hambourg, du 2 prairial, dit que la confiance renaît dans cette place, que les différends avec la Russie sont terminés, & que cette cour a promis de renvoyer son ministre & de respecter la neutralité de Hambourg.

— Le nommé Nunèz, agent de change à Paris, vient d'être arrêté à Hambourg à la réquisition du citoyen Abbema, ambassadeur de la république batave & associé de la maison Michel, frères, banquiers français, & en vertu d'un mandat d'arrêt décerné par le juge de paix de la division le Pelletier. Nunèz est prévenu d'avoir enlevé aux frères Michel une somme de 70,000 fr.

— Il est parti de Sherness, le 21 floréal, quatre vaisseaux de guerre russes, sous le commandement du vice-amiral Ratzcoff; leur destination est pour la Méditerranée.

— Il vient d'entrer dans les ports d'Espagne pour 100 millions, tant de piastres que de marchandises des Indes, ce qui ne manquera pas de raviver un peu le commerce d'Espagne & le nôtre.

— La fille de Louis XVI est arrivée, le 16 floréal, à Brunn, se rendant à Mittau. Déjà l'épouse du prétendant avoit passé par cette ville, le 24, venant de Bohême, & se rendant à la même destination.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Le ministre de la guerre, ayant acquis la preuve qu'il avoit été commis des dilapidations considérables dans un des magasins d'effets militaires de l'armée de Mayence, & que ces dilapidations avoient laissé plusieurs corps de troupes dans la pénurie d'effets indispensables au moment où ces mêmes effets étoient abondans, a, par une décision du 4 de ce mois, ordonné la mise en jugement devant un conseil de guerre des fonctionnaires & agens qui ont autorisé ou favorisé les vols faits à la république.

A. FRANÇOIS.